

Objet : Opposition ferme au projet de développement immobilier; Projet Tidan, 1457 rue Ottawa, Montréal, QC.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à exprimer ma plus vive opposition au projet de redéveloppement ci-haut mentionné qui est actuellement envisagé dans notre quartier, prévoyant une augmentation de la hauteur et de la densité des bâtiments pour atteindre 20 à 30 étages, alors que la réglementation initiale fixait la limite à 8 étages.

Une telle dérogation aux règles d'urbanisme en place représente un mépris total des cadres légaux établis et de la quiétude des résidents qui ont choisi de s'établir ici en se fiant à ces limites. Les principales préoccupations qui motivent notre rejet catégorique de ce projet s'articulent autour des points suivants :

1. **La surdensification et la saturation des infrastructures :** Notre quartier subit déjà une surpopulation chronique par rapport aux espaces disponibles. Nos rues, les services de proximité et l'offre de stationnement sont d'ores et déjà saturés. Ajouter des centaines de nouveaux logements sans proportion avec la capacité d'accueil du secteur ne fera qu'asphyxier davantage notre milieu de vie.
2. **La compromission des services municipaux quotidiens :** Les opérations municipales de base sont déjà compromises au quotidien. Des rues comme la rue William, la rue Ottawa, la rue Saint-Thomas et la rue Barré sont extrêmement étroites. Cette configuration restreint considérablement, voire élimine, les espaces nécessaires pour les livraisons ainsi que pour la collecte des déchets, du recyclage et du compost. Une densification accrues rendra ces services tout simplement intenable.
3. **Le danger critique pour la sécurité publique et les services d'urgence :** C'est le point le plus alarmant de notre démarche. La congestion routière générée par une telle surdensité met directement en péril la circulation des services d'urgence (ambulances, autopatrouilles de police et camions de pompiers). À titre d'exemple, il y a quelques mois, une ambulance a éprouvé de graves difficultés à atteindre sa destination en raison de la congestion sur nos rues actuelles. De plus, l'hiver dernier, lors d'une tempête de neige, la circulation a été complètement paralysée sur la rue des Bassins, la rue Ottawa et la rue du Séminaire, rendant illusoire toute intervention rapide d'un véhicule d'urgence pour porter secours aux citoyens.

En conclusion, ce projet de 20 à 30 étages va à l'encontre du bon sens urbanistique et de la sécurité publique élémentaire. Nous demandons instamment à l'administration de respecter la limite initiale de 8 étages et de rejeter toute modification de zonage qui aggraverait la situation invivable que nous commençons à connaître.

Comptant sur votre sens des responsabilités et sur votre écoute face à la sécurité et à la qualité de vie des résidents, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Antonio Petrozza
Javier Lee
Résidents rue des Bassins, Montréal